



Commission Régionale Emploi - Formation

FICHE D'INSCRIPTION JUGE ARBITRE CRITERIUM (JA2)

Conditions d'inscription :

- ⇒ Etre majeur,
- ⇒ Être licencié(e) FFTT (tradi)
- ⇒ Être arbitre régional actif
- ⇒ Etre présent à la journée de formation le (date à confirmer) au siège du comité du MORBIHAN 12 place des halles ST LOUIS à LORIENT
- ⇒ S'engager à faire le travail préparatoire (dans les délais prévus par le formateur), qui sera transmis après la journée de formation,
- ⇒ Joindre un chèque de 80 € à l'ordre de la LBTT,
- ⇒ Etre présent au criterium fédéral départemental comme assistant auprès du JA désigné.

L'inscription ne sera validée qu'aux conditions ci-dessus.

Regroupement des candidats pour l'examen le (à définir en fonction des inscriptions)

Renseignements : Jean-Luc POTDEVIN (06 24 46 76 34)



FORMATION JUGE ARBITRE CRITERIUM (JA2) 2022 - 2023

Nom : Prénom :

Club :

Date de naissance : N° de licence :

Téléphone : Portable :

E-mail :

A retourner avant le 30 septembre 2022 à :

Ligue de Bretagne de Tennis de Table - Le Bourg Nouveau -

3 rue des Orchidées - 35650 LE RHEU secretariat@lbretagnett.com

Et par mail à formation@lbretagnett.com

LBTT - Le Bourg Nouveau - 3 rue des Orchidées - 35650 LE RHEU

Tél. : 02 99 32 46 00 - Fax : 02 99 32 45 59 - Courriel : secretariat@lbretagnett.com - Site : <http://lbretagnett.com>
SIRET 312 007 545 00030 - APE 9312Z - ASSOCIATION DECLAREE - LOI 1901 - SOUS LE N°1422 - Références bancaires : CCM LE RHEU 15589 35191 03348791140 76



Commission Régionale Emploi - Formation

PROGRAMME FORMATION JUGE ARBITRE CRITERIUM (JA2)

Le (à définir) (de 09h30 à 17h environs)

- 1) Présentation des poules
- 2) Mise en poule
- 3) Transcription des résultats
- 4) Classement d'une poule
- 5) Départage des égalités dans une poule
- 6) Présentation des tableaux
- 7) Mise en tableau
- 8) Formules mixtes (poule puis tableau)
- 9) Information SPIDD

Fin de journée

Entre le (à définir) des exercices vous serons expédiés par mail vous devrez répondre dans un délai qui vous sera précisé par le formateur.

Le (à confirmer) examen théorique